

LE JOURNAL DE

# THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS  
DE LA COMMUNE

[accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr)

[www.thenac17.fr](http://www.thenac17.fr)

N° 18



Villages d'avenir



## Horaires d'ouverture de votre Mairie et de votre espace France Services

- Lundi : 13h à 17h
  - Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h
  - Mercredi : 9h à 12h
  - Jeudi : 9h à 12h
  - Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45  
Adresse courriel: [accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr)
- Facebook : [Mairie Thénac 17](#)  
Site internet : [thenac17.fr](http://thenac17.fr)  
France services : [thenac17@france-services.gouv.fr](mailto:thenac17@france-services.gouv.fr)  
35, rue de la République - 17460 Thénac



## Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
  - Jeudi : 16h à 18h \*
  - Vendredi : 16h à 18h \*
  - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
- \* 14h à 18h pendant les vacances scolaires
- Tél. : 05.46.92.19.99  
Adresse courriel : [mediatheque@thenac17.fr](mailto:mediatheque@thenac17.fr)  
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)  
2, rue de la République - Parc du Château  
17460 Thénac

## Permanences des élus

- Sylvie MERCIER, Maire  
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- Adjointes :  
Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*  
Mardi après-midi : Patrick PAYET,  
*communication et associations*  
Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*  
Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN,  
*action sociale/enfance-jeunesse*  
Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU,  
*bâtiments-voiries*

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Directeur de publication : Sylvie MERCIER, Maire de Thénac  
Rédaction/Mise en page/Groupe communication  
Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon  
Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet  
Monique Charpentier - Sandrine Sinou / Médiathèque : Françoise Cochet  
Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

<b>ÉDITORIAL</b>	p.3
<b>INFO MUNICIPALE</b>	p.4
Comptes-rendus C.M. Adressage Mémo démarches Gestion des déchets	
<b>INFO CITOYENNE</b>	p.7
Elagage et taille des haies Incivilités Affichage libre Participation citoyenne Mémo démarches Ateliers numériques France services Fermeture du cuivre Environnement	
<b>VIE ECONOMIQUE et COMMERCIALE</b>	p.11
<b>EN IMAGES</b>	p.12
<b>UN PORTRAIT A L'HONNEUR</b>	p.15
<b>AGENDA</b>	p.15
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	p.16
<b>EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES</b>	p.18
<b>NOEL A THENAC</b>	p.19
<b>NUMÉROS UTILES</b>	p.20

*Chères Thénacaises, Chers Thénacais,*

*Le temps passe vite et voici déjà bientôt venue la fin du mandat. Ces six dernières années ont été riches en défis, en projets, en rencontres...*

*À l'approche des élections, la période dite de réserve électorale s'applique à l'ensemble des élus et des collectivités. Durant cette période, la communication institutionnelle se doit d'être strictement neutre : elle continue d'assurer l'information du public sur les services municipaux, les actions du quotidien et la vie locale, mais sans mise en avant des élus ni présentation de nouveaux projets.*

*Le fonctionnement des services municipaux se poursuit naturellement afin d'assurer la continuité du service public, et les agents restent mobilisés au service de toutes et tous.*

*Les activités, événements et démarches administratives sont maintenus, dans le respect de la neutralité qui s'impose à chacun.*

*Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux, les élus pour leur travail constant, et bien sûr, vous toutes et tous, citoyens engagés.*

***Continuons à faire vivre, avec sérénité et respect, le lien qui unit notre commune dans un esprit Village !***

*Votre Maire,*

*Sylvie MERCIER.*





## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils municipaux jouent un rôle clé dans la gestion et le développement de notre commune. Ce sont des moments de dialogue, de décisions importantes et de partage d'idées pour le bien-être de tous.

Les décisions prises lors de ces réunions influencent directement la vie quotidienne des citoyens, et c'est par l'implication de tous que notre commune évolue.

### Informations pratiques :

- ◆ **Ordre du jour** : disponible sur les tableaux d'affichage, la page facebook, le site de la mairie.
- ◆ **Comptes rendus** : publiés après chaque réunion, consultables en mairie en version papier.
- ◆ **Public** : les conseils municipaux sont ouverts à tous.

Les conseils municipaux se réunissent régulièrement pour aborder des sujets variés tels que l'aménagement du territoire, les travaux, les demandes de subventions, la gestion des agents, les finances locales, les projets culturels et sportifs, ou encore les questions environnementales.

Le conseil municipal s'est réuni à trois reprises depuis notre dernière publication : les sujets à l'ordre du jour, variés et importants, ont permis, comme à l'accoutumée, des débats riches et nourris.

### Conseil municipal du 31 juillet 2025

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 juin 2025.
- 2 - Création d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, mise à jour du tableau des effectifs.
- 3 - Questions et informations diverses.

### Conseil municipal du 2 septembre 2025



- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 juillet 2025.
- 2 - Délibération de régularisation de discordance entre les états de la dette de l'ordonnateur et le solde du compte 168758 du budget communal. Anomalie relevée par la vérification de la Chambre régionale des comptes.
- 3 - Autorisation accordée à l'ordonnateur pour admettre en non-valeur les créances irrécouvrables inférieures à 100 euros.
- 4 - Délibération pour admission en non-valeur de plusieurs créances irrécouvrables détenues par la commune de Thénac.
- 5 - Décision Modification budgétaire 03/2025.
- 6 - Délibération pour l'intégration de la voirie et des réseaux du lotissement I et II Beauséjour.
- 7 - Délibération pour l'achat de la parcelle cadastrée section AS88 route de Rétaud au prix proposé par le département de la Charente Maritime.
- 8 - Délibération pour acter le rachat à l'EPFNA, au 1er trimestre 2026, des parcelles cadastrées section AO641, AO643 et AO644 soit à la fin de la convention qui lie la commune, la CDA et l'EPFNA.
- 9 - Délibération pour la refonte du RIFSEEP.
- 10 - Délibération pour l'attribution du complémentaire indemnitaire annuel 2025.
- 11 - Délibération pour fixer le prix de location exceptionnelle de la salle 7 sur 2 mois continus.
- 12 - Délibération pour solliciter une subvention au département de la Charente Maritime pour la rénovation de la couverture du château Maguier avec autorisation de commencer les travaux avant son attribution.
- 13 - Délibération pour valider le déroulement du programme de travaux mise aux normes de la chaufferie et poursuite du raccordement du bâtiment 1954 au réseau de chaleur avec l'accompagnement de la mission Energie du département de la Charente Maritime et solliciter les différents financeurs.
- 14 - Délibération autorisant Mme le maire à mettre en place une offre de protection complémentaire santé à un tarif attractif avec AXA pour les habitants de la commune.
- 15 - Délibération portant création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'Adjoint technique à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins du service ou la nature des fonctions le justifient.

- 16 - Délibération pour solliciter une subvention dans le cadre des amendes de police pour la création des nouveaux marquages de différentes zones parkings.
- 17 - Questions et informations diverses.

### Conseil municipal du 30 octobre 2025

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 septembre 2025.
- 2 - Retrait de la délibération du 2 septembre et nouvelle délibération pour l'intégration de la voirie et des réseaux du lotissement I et II Beauséjour.
- 3 - Retrait de la délibération du 2 septembre 2025 et nouvelle délibération pour la refonte du RIFSEEP.
- 4 - Délibération pour le changement de nom de l'impasse des Perdrix du lotissement L'Orée de Beauséjour.
- 5 - Délibération pour solliciter le fonds de concours de la communauté d'agglomération de Saintes Grandes Rives pour les travaux hydrauliques du parc Maguier conformément à la délibération n°2022-71 en date du 5 avril 2022 portant sur la mise en place de fonds de concours relatifs à la compétence Eaux Pluviales Urbaines et plus particulièrement pour les travaux d'hydraulique douce.
- 6 - Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel aux services techniques.
- 7 - Présentation du rapport annuel du mandataire de la société publique locale Charente-Maritime Développement.
- 8 - Présentation du rapport d'activité 2024 de la communauté d'agglomération Saintes Grandes Rives l'Agglo.
- 9 - Questions et informations diverses.

## ADRESSAGE



### À quoi sert l'adressage ?

JE SOUHAITE ME RACCORDER A LA FIBRE

JE VEUX EFFECTUER UNE DÉMARCHE EN LIGNE

J'AI BESOIN D'ÊTRE SECOURU

J'ATTENDS UNE LIVRAISON



Jusqu'ici imposé aux communes de plus de 2000 habitants, l'adressage est obligatoire pour toutes les communes depuis la loi 3DS (loi n°2022-217 du 21/02/2022).

Nous avons donc procédé à la dénomination des voies, voies privées ouvertes à la circulation, des lieux-dits, ainsi qu'au numérotage des maisons.

Ces données sont versées dans des "Bases Adresses Locales" (BAL), lesquelles alimentent la "Base Adresse Nationale".

Ce référentiel d'adresses présente de nombreux avantages et conditionne notamment l'accès aux secours, aux services de livraison et de raccordement à la fibre.

La municipalité remercie Sylvie Limoges, conseillère municipale et Nathalie Sylvestre, agent communal, qui ont travaillé d'arrache-pied pendant plusieurs mois pour mettre à jour cette base d'adresses.

Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien [www.thenac17.fr](http://www.thenac17.fr)

## MÉMO DÉMARCHES

### ◆ ADRESSE POSTALE

Pour garantir une bonne distribution de votre courrier, être rapidement secouru en cas de problèmes et éviter les erreurs de raccordement à la fibre, pensez à indiquer lisiblement VOTRE NUMÉRO D'ADRESSAGE ET VOS PRÉNOM ET NOM SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES.

### ◆ URBANISME

Vos projets de travaux d'urbanisme font l'objet d'une déclaration à la mairie tels que : réfection de toiture, construction de bâtiment, modification de la façade (fenêtre), abri de jardin, piscine, clôture, panneaux photovoltaïques... Pour ce faire, vous êtes invités à créer un compte sur le guichet unique suivant :

<https://ca-saintes.geosphere.fr/guichet-unique/>

Le respect de cette procédure nous permettra de pouvoir traiter vos demandes dans de meilleurs délais.

Pour toutes informations, contacter le secrétariat de mairie au 05.46.92.63.58 ou bien le service d'urbanisme de SAINTES - GRANDES RIVES - L'AGGLO au 05.46.98.23.05.

## GESTION DES DÉCHETS

### BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS :

**La question revient chaque année, "Puis-je brûler des déchets verts dans mon jardin ?"**

La réponse est NON. Il est interdit de brûler des déchets verts chez soi, avec ou sans incinérateur ; il pourrait vous en coûter jusqu'à 750 € d'amende. Depuis la loi du 10 février 2020 sur l'économie circulaire, le brûlage des déchets verts (feuilles, herbe, branches, épluchures, ....) est formellement interdit ; la règle est la même pour tous les particuliers, sur tout le territoire, y compris à la campagne.

### BIODÉCHETS :

**L'agglomération Saintes Grandes Rives déploie progressivement des solutions pour les ménages.**

Mise en place en avril 2024, l'expérimentation gratuite "Collecte des biodéchets en points de proximité" a été confiée à l'entreprise Moulinot, chargée également de la collecte et du nettoyage des bacs.

Notre commune bénéficie actuellement de 3 points de collectes biodéchets en expérimentation depuis 2 ans :

- ◆ **Parking route de Chermignac**
- ◆ **Parking place de l'Égalité**
- ◆ **Rue de Beauséjour, dans le verger solidaire.**

Il semble donc utile de rappeler que brûler vos déchets verts émet des substances hautement toxiques (particules fines, monoxyde de carbone, composés organiques volatils, dioxines) dangereuses pour la santé et l'environnement.

Des alternatives existent, légales, gratuites et écologiques :

- ◆ Composter les épluchures, herbe et petites feuilles.
- ◆ Faire du paillage avec les feuilles mortes.
- ◆ Déposer les déchets en déchetterie.



*Des dérogations peuvent être accordées par la mairie si aucune déchetterie ni collecte ne sont accessibles ou par la Préfecture dans certains cas très particuliers (maladies végétales, espèces invasives, terrains enclavés).*

## MÉMO DÉMARCHES

### ◆ SERVICE DES DÉCHETS

**Vous arrivez sur la commune ou bien vous avez des questions, contactez le 05.46.93.41.50 en demandant le service de redevance des déchets. Vous pouvez également vous connecter sur le site de l'agglomération de Saintes :**

[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)

**Un point de collecte supplémentaire sera prochainement installé dans le village des Arènes.**

Pour faciliter vos dépôts, des bio-seaux sont disponibles gratuitement en mairie. Seules les poches poubelles biodégradables sont acceptées dans ces collecteurs. De nouveaux collecteurs ont été installés, plus faciles à utiliser, avec une pédale pour ouvrir le couvercle.

Le service déchets met à disposition des sacs biodégradables à prix coûtant (6€ les 100). Vous pouvez vous les procurer en mairie et la facturation sera reportée sur votre redevance.



**TRIER LES BIODÉCHETS PERMET DE RÉDUIRE LE VOLUME DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES ET DONC, DE VOTRE FACTURE !**



Pédale

### ◆ BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION

- participation de 12 communes
- 275 bio-seaux distribués aux communes
- 13 tonnes de biodéchets en 2024 (en 8 mois d'expérimentation)
- 9 tonnes de biodéchets collectés en 2025 (5 mois)
- intégration des restaurants scolaires (cuisines centrales avec préparation de repas) de Fontcouverte et Corme Royal depuis mars 2025\*
- pas de signalement, par la Régie des déchets, de problèmes de qualité de tri ou de dépôts au pied des bacs.

\*Les autres restaurants scolaires de l'agglomération ont été intégrés au dispositif début octobre 2025. Un bilan sera alors fait en janvier 2026 pour envisager les suites.



### Les biodéchets, que doit-on trier ?

- ◆ les épluchures et fruits/légumes abîmés
- ◆ les restes de repas y compris le pain, la viande, le poisson, les produits laitiers
- ◆ les serviettes, mouchoirs et essuie-tout
- ◆ les coquilles d'œufs, coques de noix et fruits secs
- ◆ le marc de café, les sachets de thé.

**Ne pas mettre les coquilles d'huîtres ou de moules, les essuie-tout ayant servi à un usage de désinfection (produits chimiques), le plastique.**

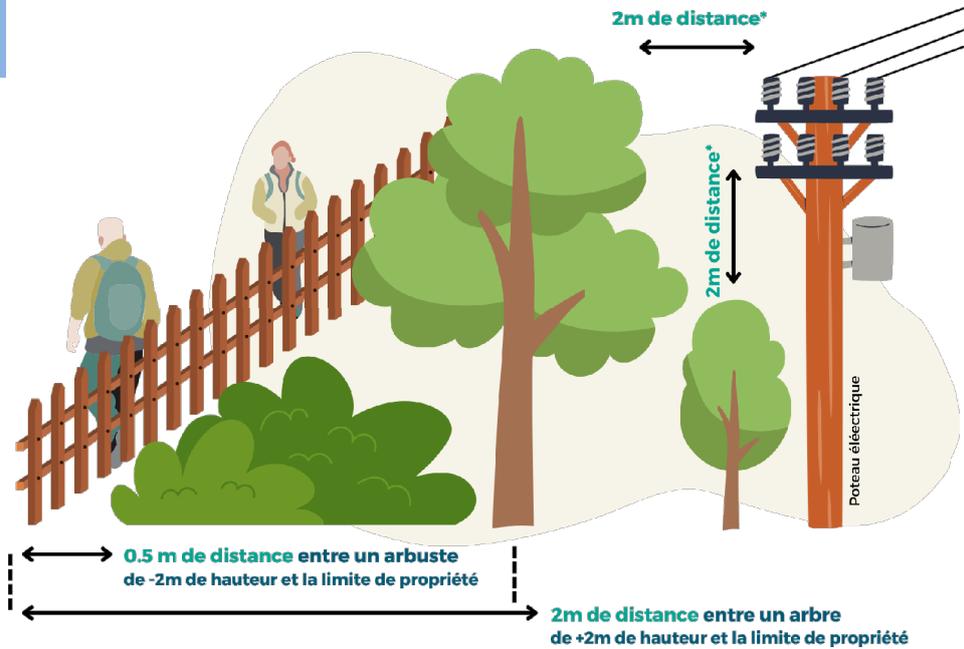
## ELAGAGE ET TAILLE DES HAIES

La commune en appelle au civisme de chacun. Nous devons trop souvent intervenir pour permettre le passage des camions des ordures ménagères à certains endroits.

La Communauté d'Agglomération nous a informés que le camion ne passera plus si les rues ne sont pas dégagées.

Nous rappelons donc que les habitants sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées, de façon à ne pas gêner le passage des usagers, à assurer la sécurité routière et protéger les réseaux électriques et de télécommunications. C'est donc l'affaire de tous !

Si des branches d'arbres surplombent ou gênent des parcelles voisines, l'oc-



cupant du logement a l'obligation de les faire élaguer pour éviter toute nuisance (article 373 du Code civil). Pour autant, le propriétaire ou locataire du terrain voisin n'a pas le droit de couper les grosses branches débordant sur sa

parcelle mais uniquement les brindilles, ronces ou petites racines, à la limite de la propriété.

Pensez, avant de planter arbres et arbustes, à bien respecter les distances minimales imposées.

## INCIVILITÉS



**PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE, DÉCHETS AU SOL INTERDITS !**



Nous avons un vague sentiment de nous répéter au fil de nos journaux municipaux : un premier article dans le journal n°11, un second dans le journal n° 12, puis un troisième dans le journal n°14 et une nouvelle fois dans le journal 16.

Notre commune n'est pas une poubelle à ciel ouvert, de même que nos bois environnants !



Environnement

### L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135 €**  
d'amende à régler dans les 45 jours

Au-delà de ce délai,  
l'amende passe à **375 €**

Si vous ne payez toujours pas,  
le juge peut fixer l'amende à **750 €** maximum\*

À savoir

\* L'amende peut aller jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr

## AFFICHAGE LIBRE

La municipalité a installé **deux panneaux d'affichage libre** à l'entrée du parc du château pour permettre aux associations de la commune de Thénac de faire connaître leurs activités et de communiquer sur les manifestations qu'elles organisent.

La médiathèque de Thénac tient à disposition la clé permettant d'ouvrir ces panneaux, aux jours et heures d'ouverture au public (voir en page 2 de ce journal).



## PARTICIPATION CITOYENNE

La sécurité est bien entendu un sujet qui nous concerne tous et il est important de pouvoir vivre dans notre village en toute sérénité.

Après une réunion publique en mars 2024, plusieurs mois d'études et de concertations, **la commune de Thénac a signé une convention avec la gendarmerie et la sous préfecture le 9 juillet 2025, en présence des thénaçais volontaires.**

Des panneaux ont été installés sur chaque entrée de la commune pour informer de cette adhésion.

Pour rappel, ce programme s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance et permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement, en complément de l'action de la gendarmerie nationale.



Les lieux concernés par ce dispositif et couverts par les personnes volontaires sont pour l'instant les quartiers suivants :

- Les Charmilles
- La Guichardière
- Les Arènes
- La route de Rétaud
- Les Mauds

La municipalité tient à remercier les bénévoles engagés sur ce programme et lance un appel à volontaires dans les zones restant à couvrir, à savoir :

- Les Martres
- La Garenne
- Le Jousset
- Le Cheyron
- Rue Diderot/place de l'Egalité

Tout habitant de la commune peut se porter volontaire, contactez la mairie [accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr).



## À 16 ANS

*c'est le recensement!*

**... et il est obligatoire !**

*Tous les jeunes français doivent se faire recenser : soit en ligne, soit en mairie.*

*Cette obligation légale doit s'effectuer **dans les 3 mois** qui suivent les 16 ans.*



## MÉMO DÉMARCHES

### ◆ RECENSEMENT

Dans les 3 mois qui suivent les 16 ans de votre enfant, il doit venir se présenter en mairie pour se faire recenser et ainsi effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour se faire, il doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Toutes les informations sur :

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

### ◆ AIDES TERRITORIALES

**Délégation du département pour les aides sociales (Aide Personnalisée à l'Autonomie, Protection Maternelle et Infantile, assistant social) :** 37 rue de l'Alma à Saintes, ou au 05.46.92.38.38.

**L'emploi avec le département :** par téléphone au 05.46.38.97.10, par mail sur [contactemploi17@charente-maritime.fr](mailto:contactemploi17@charente-maritime.fr), sur le site [www.emploi17.fr](http://www.emploi17.fr).

### ◆ ECOLE-PÉRISCOLAIRE

Pour toute information, contactez la mairie au 05.46.92.63.58, l'AGGLO au 05.46.93.41.50 ou sur le site : [www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)

### ◆ TRANSPORTS BUSS

BUSS propose une offre de services de transports en commun :

- des lignes urbaines (A, B et C) qui desservent mieux le territoire
- des lignes rurales renforcées
- des lignes scolaires/RPI retravaillées
- un système simplifié pour le transport à la demande et les navettes (Allo'Buss)
- une offre de vélo en libre-service.

Informations sur l'application BUSS ou le site : [www.buss-saintes.com](http://www.buss-saintes.com)

**OSEZ  
INTERNET !**

# LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS



Votre chargé d'accompagnement  
du Département vous propose  
des ATELIERS GRATUITS !

## Ateliers numériques à la salle 5 du Bâtiment 1954 de Thénac

Mardi 18 novembre 2025 de 9h30 à 11h30:  
« Bien paramétrer son PC sous Windows (1) »

Mardi 02 décembre 2025 de 9h30 à 11h30:  
« Bien paramétrer son PC sous Windows (2) »

Mardi 16 décembre 2025 de 9h30 à 11h30:  
« Les objets connectés »



Inscription auprès de Olivier Depuisset « chargé  
d'accompagnement numérique » au 06 03 77 36 67

charente-maritime.fr



# THÉNAC



Besoin d'aide dans vos démarches  
administratives et numériques du quotidien ?



**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**



Les agents France services vous accueillent et vous  
accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

## FERMETURE DU CUIVRE

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, avec l'appui de financements nationaux et européens, ont fait de la fibre optique l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire.

Dans ce contexte, pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impacts sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre (Orange) a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

L'arrêt des services du réseau cuivre interviendra dans notre commune au plus tard le 27 janvier 2026.



La fermeture technique étant très proche, nous vous invitons donc, si vous êtes encore sur le réseau cuivre, à contacter au plus vite votre opérateur commercial pour migrer sur la fibre, avant la date butoir.

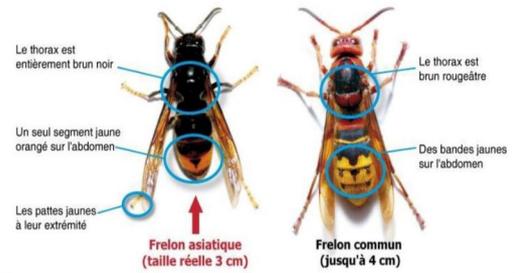
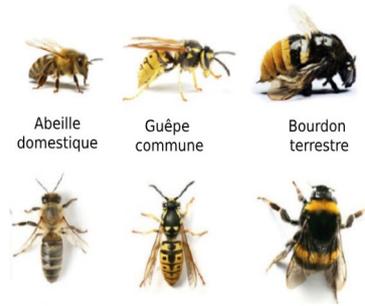
**La municipalité (Christian Audebaud, élu référent) se tient à votre disposition pour vous accompagner en cas de difficultés.**

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Avec la chute des feuilles, de nombreux nids de frelons asiatiques parfaitement bien cachés jusqu'ici s'offrent nouvellement à la vue.

Contrairement aux idées reçues, les ouvrières dont le nombre peut atteindre de 5 à 6000 individus actuellement, continuent à être particulièrement agressives durant cette période.

Quelques particuliers se sont retrouvés dernièrement aux urgences... en raison de piqûres multiples.



**Gardez donc à l'esprit que se trouver dans le périmètre d'un nid de frelons à l'automne peut être très dangereux. Il est donc important de redoubler de vigilance.**

Aussi les Techniciens de la Fédération FREDON 17 sont à votre écoute pour répondre à vos questions et intervenir en toute sécurité face à cette problématique.

Tél. Fédération FREDON 17  
SOS Frelons : 05 46 50 26 86

Directeur  
Mr LAY Laurent 06.64.43.13.36

Techniciens :  
M. LAY 06 64 43 13 36  
M. BRUN 06 07 58 05 62  
M. MALLET 06 17 11 45 73

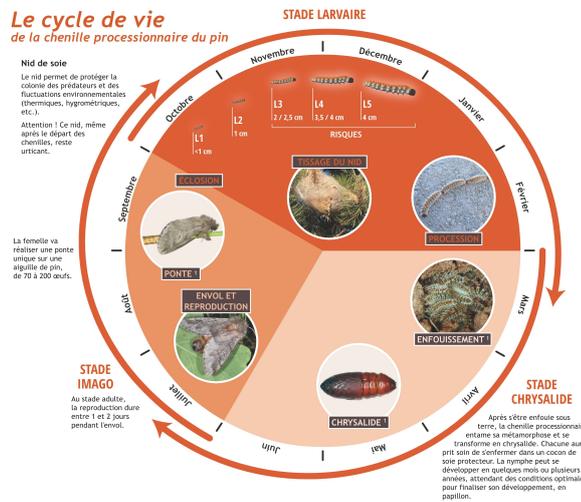
## LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

La chenille processionnaire est un véritable fléau pour les pins de notre territoire.

Cet insecte lépidoptère se nourrit de leurs aiguilles, entraînant une défoliation des pins. Particulièrement redoutées pour leur caractère urticant, voire mortel pour nos animaux, les chenilles descendent des arbres au printemps pour s'enterrer dans le sol.

Des éco-pièges ont été installés, notamment dans le parc, pour éviter qu'elles n'atteignent le sol.

### Le cycle de vie de la chenille processionnaire du pin



Mandaté par les collectivités, La FREDON Charente-Maritime intervient depuis de nombreuses années dans un contexte de lutte raisonnée avec des atomiseurs dorsaux.

Ses techniciens qualifiés utilisent, de septembre à novembre, une solution biologique respectueuse de l'environnement garantie sans OGM et recommandée dans les parcs et jardins d'ornement.

En cas d'infestation, contacter la FREDON :

[fredon.charente-maritime@orange.fr](mailto:fredon.charente-maritime@orange.fr)

## DES GESTES SIMPLES, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'eau, on l'aime, on la préserve



L'eau pour boire, c'est sans modération ! Seulement 1% de l'eau que nous consommons est utilisée pour boire. L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus surveillé et contrôlé en France. Un goût de chlore ? Remplissez une carafe ou une gourde, il aura disparu au bout d'une heure !

Vous et l'eau, le compte est bon ?  
Faites le test sur Eau17.fr !



- 42 ! litres



3 minutes chrono, en coupant l'eau pendant que vous vous lavez. Vous économiserez 42 litres par douche.

- 7 ! litres



Utilisez un verre pour vous brosser les dents au lieu de boire au robinet. Vous économiserez 3,5 litres d'eau par brossage, soit 7 litres par jour.

- 25 ! litres



Utilisez une bassine d'eau douce sur plusieurs jours pour rincer combinaison, seaux de plage, maillots... Vous économiserez 25 litres en moyenne par personne, sur une semaine.

- 17,5 ! litres



Utilisez la lave-vaisselle pleine et en mode éco. Vous économiserez 17,5 litres en moyenne par personne, et par jour.

**Complémentaire Santé & Prévoyance**

Mutualia, experte des mutuelles communales



**Mutualia,  
partenaire de  
THENAC**

Avec Mutualia Alliance Santé ne renoncez plus aux soins, cessez de payer trop cher votre mutuelle et profitez d'une couverture santé optimale et globale, correspondant à votre situation.

**Les avantages**

- ▶ Des tarifs au plus juste, accessibles à tous les budgets
- ▶ 4 niveaux de garanties, pour s'adapter aux besoins de chacun
- ▶ Des conseillers Mutualia de proximité
- ▶ Une solution sociale et solidaire

Demandez votre étude personnalisée en scannant ce QR Code :



**Sur rendez-vous à domicile**

Une question ?  
Un rendez-vous ?

Contactez le 05.46.90.07.07  
[www.mutualia.fr](http://www.mutualia.fr)



Entre nous, c'est humain

\*Appel non surtaxé. Mutualia Alliance Santé, mutuelle sociale aux dispositions de Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIREN sous le n° 433 036 265 - Photo : Corine



L'offre « Ma Protection pour votre Commune » :  
**THÉNAC 17460**



**Jusqu'à - 20 % sur votre contrat santé<sup>(1)</sup>**

Les + de l'offre :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller :

Gilles Perrin / Mandataire Axa Aep

06 63 54 38 46

@ [gi\\_perrin@yahoo.fr](mailto:gi_perrin@yahoo.fr)

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 330 499 959 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et des capitalisations à cotisations fixes - Siren 393 457 245 - AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 097 466 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et les risques divers - Siren 725 690 308 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - AXA Assistance France, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff - Entreprises régies par le Code des Assurances. Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



**LE MARCHÉ DE THÉNAC**

**ATTENTION !**

Les marchés des jeudis 25 décembre et 1er janvier sont avancés aux mardis 23 et 30 décembre.



**TOUS LES PRODUITS FRAIS,  
TOUS LES SERVICES DU QUOTIDIEN,  
TOUS NOS COMMERCES OUVERTS**

**En novembre, arrivée d'un nouvel exposant !  
Boulangerie artisanale**

COUP DE POUCE



**Je m'appelle Sindy**

je propose mes services de garde d'animaux de compagnie sur la commune de Thenac et les alentours.



Pour balade et surveillance pendant votre absence au travail ou vacances et je propose aussi arrosez vos plantes. Tél 0695001766 [sindydepuiset@hotmail.com](mailto:sindydepuiset@hotmail.com)

*Sindy vous accompagne en aide à domicile en CESU*

- Aide à la toilette (non médicalisée)
- Accompagnement aux courses : les loisirs, rdv médicaux
- Aide aux repas, coucher
- Sortie d'hospitalisation
- Dame de compagnie
- Promenade des animaux de compagnie
- Soutien pour les aidants



Diplômée d'état formation à la maladie Alzheimer  
Secteur de Thenac et ses alentours

06.95.00.17.66



**28 et 29 JUIN - Vol des CM2**

Inutile de préciser que nos futurs collégiens étaient ravis de prendre leur envol et découvrir Thénac d'en-haut...les parents, un peu moins !



**2 JUILLET**

**Ludothèque itinérante**  
Pour sa 1ère édition, la Ludothèque itinérante de la communauté d'Agglomération s'était installée dans le parc, près des jeux pour enfants.



**11 JUILLET**

**Les Echappées rurales 2025 / La Fête Nationale**

Une grande affluence pour cette édition 2025 ; chaleur et convivialité au rendez-vous. Un très bon moment.



**3 AOÛT**

**Les Eurochestreries**

Nous découvrons le talent et la passion de ces jeunes musiciennes hongroises, les "FOUR DIRECTIONS" de Pécs, qui ont préparé pour vous un programme riche et varié. L'église était remplie de passionnés.





**30 AOUT**  
**Inauguration des chemins de randonnée**  
 Le mauvais temps n'a pas découragé nos marcheurs.



**1ER SEPTEMBRE**  
**Rentrée scolaire**  
 Le temps du retour sur le chemin de l'école pour nos chers élèves.



**5 SEPTEMBRE**  
**Forum des associations**  
 Les associations font leur rentrée aussi avec les grandes rencontres lors du forum des associations.



**THENAC PREND LE LARGE**  
 Ouverture officielle du festival "Thénac prend le large", par la présidente de l'écriture Prend le Large, Nadine Payet, en présence de Sylvie Mercier (Maire) et Margarita Sola (Conseillère Régionale).

**3, 4 et 5 OCTOBRE**

**Festival Thénac Prend le Large**

Le festival Thénac Prend le Large s'est déroulé en plusieurs étapes et escales au cours de l'année ; de très beaux films et conférences, en présence d'un public venu nombreux découvrir les voyages et les aventures.



**12 OCTOBRE**

La traditionnelle grande marche d'octobre rose a réuni beaucoup de participants. Les jeunes arpètes de la base aérienne sont venus en nombre, fidèles au RDV.



**REPAS 11 NOVEMBRE**

Le repas traditionnel du 11 novembre : convivialité et partage avec nos aînés étaient au rendez-vous.



**11 NOVEMBRE**

Les commémorations du 11 novembre ont rassemblé toutes les générations autour du devoir de mémoire.





## Maryline, une vie dédiée aux espaces verts et aux terrains de sport.

Après plus de deux décennies passées au service de la commune, Maryline, figure emblématique de la commune, unique femme des ateliers municipaux, raccroche ses gants. Retour sur un parcours marqué par la passion, l'engagement et une touche de pionnière.

## Une pionnière discrète, déterminée mais de caractère.

Première et unique femme au caractère bien trempé au sein de son équipe, Maryline a su s'imposer par son professionnalisme et sa bonne humeur. Elle a prouvé que la passion et la compétence n'ont pas de genre.

## Des souvenirs plein les poches.

Au fil des années, Maryline a vu évoluer les espaces verts, les techniques d'entretien et les attentes des usagers. Elle garde en mémoire les grands chantiers, la préparation du terrain pour les matchs de football endiablés, les rencontres avec les enfants des écoles ou les bénévoles des associations. «Ce qui me manquera le plus, confie-t-elle, c'est le contact avec les gens et le sentiment d'utilité au quotidien.»



## Un nouveau chapitre.

Si Maryline quitte ses fonctions, elle ne quittera pas pour autant la commune qui lui est si chère. Elle compte bien profiter de sa retraite pour continuer à arpenter les chemins, les parcs et les manifestations.

## Une carrière au vert

Maryline a rejoint les équipes municipales dès 1996, et devient, en 2003 agent d'entretien stagiaire, à une époque où les métiers des espaces verts étaient encore majoritairement masculins. Dès son arrivée, elle s'est investie sans compter,

participant activement à l'entretien des parcs, des jardins et, surtout, du terrain de football. Elle sera titularisée en 2004.

Son savoir-faire, sa rigueur et son franc parler ont rapidement fait d'elle une figure incontournable des ateliers municipaux.



*Toute l'équipe municipale et les habitants lui souhaitent une retraite heureuse et bien méritée, et la remercient chaleureusement pour son engagement au bénéfice de notre commune.*

# AGENDA - DATES À RETENIR

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires, de sécurité ou de la finalisation ou pas de certains projets.

**22 NOVEMBRE**  
**FRIPERIE "LA BOUTIK"**  
Ouverture de 14h à 17h30.

**29 NOVEMBRE**  
**VENTE DE LIVRES DE SECONDE MAIN**

De 50 centimes à 2 euros.  
Bâtiment 1954 de 14h30 à 18h.  
Organisée par l'EP2L.

**30 NOVEMBRE**  
**PILATES ET MARCHÉ**

Respiration au fil des saisons.  
Départ du parc à 14h30.  
Évènement organisé par l'association Actions Village.



**6 DÉCEMBRE**  
**FRIPERIE "LA BOUTIK"**  
Ouverture de 14h à 17h30.

**6 ET 7 DÉCEMBRE**  
**MARCHÉ DE NOËL**  
Organisé par Scène Ouverte.

**14 DÉCEMBRE**  
**CONCERT DE NOËL**  
En l'église de Thénac à 16h30 - 10 euros.  
Proposé par la chorale Chœur Athenus.

**20 DÉCEMBRE**  
**NOËL DES ENFANTS DE THÉNAC**  
Goûter des enfants - 16h30  
Arrivée du Père-Noël  
Spectacle de magie/ventriloque - 18h  
Feu d'artifice 20h  
Proposé par la mairie et le CCAS.



**11 JANVIER**  
**LES AGENTS DE LA COMMUNE À L'HONNEUR**

La municipalité vous invite à partager un moment convivial autour d'un buffet sucré pour la nouvelle année.  
Salle Hélène Neveur à partir de 16h.

**31 JANVIER**  
**LE PHARE DE CORDOUAN**  
Conférence de Pierre Cordier.  
Espace 1954 à 14h30.  
Proposée par l'EP2L.

**15 FÉVRIER**  
**PILATES ET MARCHÉ**  
Respiration au fil des saisons.  
Départ du parc à 14h30.  
Évènement organisé par l'association Actions Village.





Tous les **jeudis de 14 h 30 à 17 h 30**, le **Cercle de l'Amitié de Thénac** continue ses activités dans la salle municipale Henriette Flesch du bâtiment 1954 :

jeux de société, tarot, belote et autres mais également crochet, broderie, tricot au gré des envies. Durant la période estivale, le club est resté ouvert pour ses adhérents restés à Thénac. Vous êtes les bienvenus pour vous joindre à nous dans la bonne humeur.

Les ateliers à thème sont repris chaque premier lundi du mois à 14 h 30.

Nous avons du matériel qui permet d'organiser des activités manuelles comme fabrication de petits bijoux (boucles d'oreilles et bracelets en perles), des cartes de vœux pour la fête des grands mères ou des décors pour les tables du 11 novembre. Par exemple, cette année nous avons décoré la salle pour le repas du 11 novembre.

Notons les deux sorties qui ont été proposées aux adhérents (et conjoints) :

- Un repas à l'Amaryllis de Courcoury (gratuit pour les adhérents).



- Une sortie bateau sur la Charente, organisée conjointement avec le CCAS.

L'adhésion est de **20 €** (30 € pour un couple) à partir du jeudi 19 janvier à verser en une ou plusieurs fois.



## FRIPERIE

Vente de vêtements de seconde main, toutes tailles et toutes catégories. Les fonds récoltés sont destinés à l'aide aux personnes en difficulté.

Merci de déposer, dans des sacs fermés, les vêtements propres et en bon état dans la benne prévue à cet effet.

### Arrivage de vêtements de ski

6, rue de la Paix - 17460 Thénac

06.80.18.11.16 ou 06.61.50.94.92 solidaritethenacaise@orange.fr



Ouverture de la Boutik les 2èmes et 4èmes samedis du mois de 14h à 17h30

**Samedi 22 novembre 2025**

**\* Samedi 6 décembre 2025**

**\* Les ventes seront au profit du Téléthon**

**VILLAGE DE NOEL**  
*Le 6 et 7 Décembre à thénac*

*Stands d'artisans et de producteurs locaux*

*Présence du Pere Noël*

**De 10h à 18h30**

**Samedi 13 décembre – 16 h 30**  
 Église de SAUJON

**Dimanche 14 décembre – 16 h 30**

**CONCERT DE NOËL**  
 Église de THÉNAC

**Par le chœur ATHENUS**

Sous la direction de Michel Esparre  
 Pianiste : Elise Bachour

**Entrée 10 €**

# Les RDV réguliers d'Actions Village

**Couleurs du Brésil**  
ART & CULTURE

**Chant et ensemble vocal**  
THENAC

Rentrée Jeudi 11 septembre 2025  
Tous les jeudis à 18h30 - Salle 5 - Bât 1954



Le chant permet de se détendre grâce à la libération de l'endorphine, de travailler et de développer son souffle, de maîtriser son corps et d'exprimer ses émotions.  
Compétences développées : techniques vocales, respiration, tessiture, justesse, théorie musicale, ensemble vocal, arrangements, répertoire, création, improvisation, socialisation, bien-être.

Contact : Tommy Vidal au 07 85 33 85 99 ou Sandrine Sinou au 07 81 47 56 60  
couleursdubresil@gmail.com - associationactionsvillage@gmail.com

**CINÉ**

"A la découverte des cinémas passionnés"

**8 RDV annuels**  
Echanges et découvertes

Co-voiturages organisés  
Départs Place du Marché de THENAC



**Cyclistes thénacais**

**RDV le samedi à 9h**  
Place du Marché - THENAC  
Contact : Patrick 06.82.05.19.01



**Randonnées pédestres**

*Marchant de bonne heure*

**RDV hebdomadaire :**  
Lundi à 9h30 - Place du Marché

Contacts : Daniele 06.68.02.55.13  
Jean-Luc 06.32.86.60.78

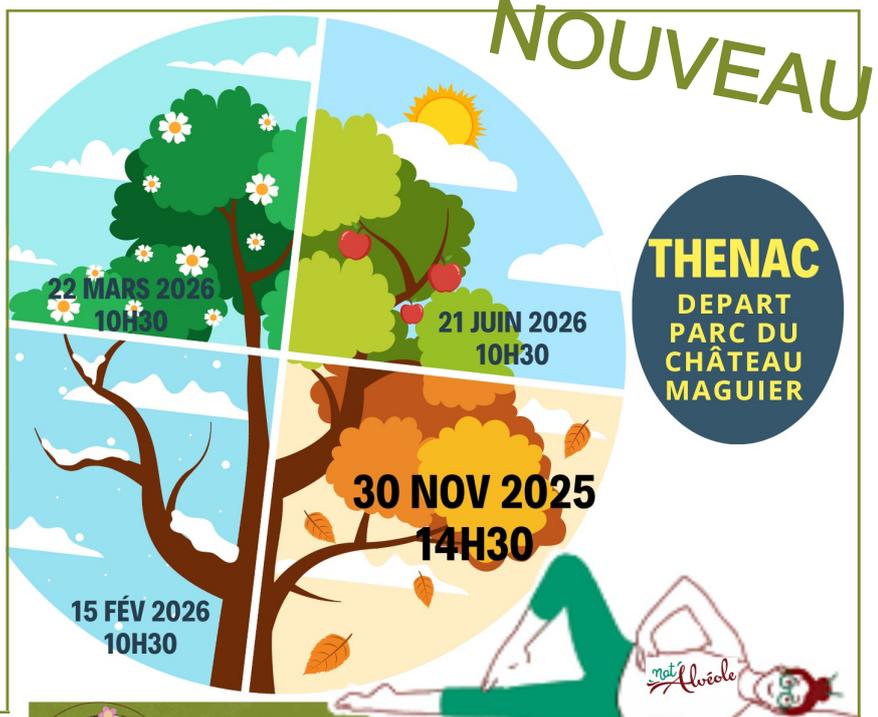


**NOUVEAU**

**THENAC**  
DEPART PARC DU CHÂTEAU MAGUIER

22 MARS 2026 10H30  
21 JUIN 2026 10H30  
30 NOV 2025 14H30  
15 FÉV 2026 10H30

*mat'Alveole*



Une promenade au fil des saisons, dans notre environnement naturel, pour prendre conscience de votre corps, l'habiter pleinement tout en le renforçant.

C'est ce que vous propose Nathalie Brissonnet (association ALVEOLE) : danseuse, chorégraphe, professeur de danse diplômée d'état, licenciée en Activités Physiques Adaptées, certifiée en Pilates, Abdos sans risque et Yoga, Nathalie vous accompagnera dans le mouvement avec bienveillance en respectant la morphologie et les capacités de chacun.

Durée de chaque atelier : environ 2h.

**PILATES ET MARCHE**

**4 dimanches pour respirer, bouger et se ressourcer**

25 euros la séance  
12 personnes maxi

RESPIRATION AU FIL DES SAISONS

SUR INSCRIPTION Hello Asso

© 07 81 47 56 60 associationactionsvillage@gmail.com www.actionsvillage-thenac17.org



# L'ÉCRITURE PREND LE LARGE



Toute l'équipe de L'Écriture prend le large vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

**DATES NOVEMBRE 2025/ JANVIER 2026**

**Retour sur notre festival  
Thénac prend le large - LES  
OCÉANS**

**29 novembre - salle Flesch –  
14h30**



*Merci à nos auteurs et voyageurs  
Merci à nos visiteurs  
Merci à nos bénévoles  
Merci à tous !!  
Et maintenant ...  
Cap sur l'édition de 2026 !!*

Toutes les informations sur  
[www.salondulivrethenac.fr](http://www.salondulivrethenac.fr)

**Thénac**  
samedi 29 novembre  
14h30 - 18 h  
salle de l'EP2L - salle Flesch sous l'escalier -  
Espace 1954 - Thénac

Vente de livres de seconde main  
L'Écriture prend le large

Livres à petits prix .  
De 50 cts  
à 2 €

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

**ARRIVAGE  
IMPORTANT  
DE  
POLARS  
THRILLERS  
LIVRES  
POUR  
ENFANTS**

**SAMEDI 31 JANVIER 2026 – CONFÉRENCE - LE PHARE DE CORDOUAN**

**SAMEDI 31 JANVIER 14H30  
CONFÉRENCE  
LE PHARE DE CORDOUAN**

*Pierre Cordier*  
*Gardien du phare de Cordouan*

Adhérents EP2L Gratuit  
Non-adhérents Participation 3€  
Gratuit - de 12 ans

THÉNAC  
salle 7 - Espace 1954

## EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation. Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.

# NOËL À THÉNAC

Dès début décembre,  
retrouvez la boîte aux lettres du Père-Noël à  
l'entrée du parc, près de l'école.

**6 ET 7 DÉCEMBRE DE 10H À 18H30**

Le Village de Noël

Stands d'artisans et producteurs locaux

Présence du Père-Noël !

**20 DÉCEMBRE**

Le Noël des enfants de Thénac

Salle Hélène Neveu et Parc du Château

**16 h 30 - Goûter des enfants / Arrivée du Père-Noël**

**18h00 - Spectacle de magie**

**Offre de restauration sur place**

**20h - Feu d'artifice**

*Report du feu d'artifice du 14 juillet, annulé suite à l'arrêté préfectoral*



# NUMÉROS UTILES



	<b>SAMU</b>	<b>15</b>
	<b>POLICE</b>	<b>17</b>
	<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
	<b>TOUTES URGENCES</b> <small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small>	<b>112</b>
	<b>SMS OU FAX</b> <small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>	<b>114</b>

## Centre antipoison **05.56.96.40.80**

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. Téléphonnez, sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

**Enfance en danger ..... 119**

**Violences aux femmes ..... 3919**

**Jeunes victimes de harcèlement et violences numériques ..... 3018**

EHPAD ..... 05.46.92.90.90

Infirmier Jean-Louis Granouillit ..... 06.80.68.73.67

Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen ..... 05.46.97.52.79

Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud.. 05.46.74.10.65

Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez.. 07.78.10.23.22

Espace Nature Ô - Réflexologie/Reiki..... 06.80.70.36.89

Morgane Yviquel - Hypnothérapeute..... 06.70.39.20.76

Camille Henry - Psychologue ..... 06.02.04.55.84

École de Thénac ..... 09.75.48.11.56

Garderie périscolaire ..... 05.46.90.65.49

Salle Hélène Neveur ..... 05.46.92.61.94

La poste ..... 36.31

CDA Saintes ..... 05.46.93.41.50

Déchetterie Saintes ..... 05.46.98.07.19

# NOS COMMERÇANTS & ARTISANS Professionnels du bâtiment

Plomberie Puydoyeux Courivaud .....	06.15.13.66.49
Métallerie-Serrurerie Yohan Ambert.....	06.24.01.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS .....	05.46.92.68.30
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur .....	05.46.92.64.17
Morand Terrassement/raccordement/assainissement .....	06.63.00.59.04
Duché Kévin Peinture-Décoration.....	06.59.22.51.41
SAS Fuites et Mesures .....	06.70.97.43.90
CCR Chouc Cyril - Maçonnerie/Rénovation.	07.80.55.42.15
Les Compagnons - J. Rousseau - Rénovation	06.72.68.74.64
EI Pacaud Jérôme - Electricité.....	06.03.33.96.53

## Commerces et Services

Domaine des Chais .....	05.46.91.05.74
Histoire de Sublimier Coiffure.....	05.46.92.60.41
Giragri 17 Transport Hélicoptère .....	05.46.92.20.23
Le Comptoir d'Ici - Epicerie/Bar.....	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse .....	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier .....	05.46.74.13.22
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier....	06.81.04.64.45
Hits communication - informatique.....	06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR.....	06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux.....	06.35.92.22.26
Boucherie Cédric Dumousseau.....	09.73.89.62.11
MS AUTO SERVICES Mendes.....	07.68.16.39.60
CW PRESTA 17 multi-services.....	06.15.73.03.37
Wilfrid Chef à Domicile.....	06.15.73.03.37
Webtom programmation informatique.....	07.59.65.95.79
Jovimmo-immobilier.com M. Debusschere....	06.98.00.06.72
Depuiset S. Aide à domicile/Garde animaux	06.95.00.17.66



## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nathalie Bourdy	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie
Malica Brighton	06 78 03 31 64	2 imp. de l'Ile de Ré
Margaux Chabot	06 67 46 24 31	21A rue de la Motte
Valérie Choblet	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset
Valérie Defremont	06 85 75 73 20	25 rue Théâtre romain
Stéphanie Delage	05 46 93 27 17	7 imp. du puits Mauds
Corinne Even	07 86 26 38 58	2 rue Camélias
Nadine Favre	05 46 92 69 23	8 route de Préguillac
Florence Gasnier	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise
Emeline Kaminski-Gourvat	06.19.31.14.01	21, rue de la Motte
Monique Lillo	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp
Catherine Rabiller	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds
Stella Raud	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas
Gladys Roudier	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau
Suzy Seugnet	05 46 92 57 72	6 imp. du puits des Mauds

## ◆ CUEILLEURS D'ESSAIMS

WI API : Mr.QUERRE 06.62.00.08.87  
Mr. ROY 06.63.44.73.43

## ◆ EXTERMINATEURS FRELONS/GUÊPES

EJ SERVICES 06.87.84.60.80  
Michel Noblet 06.19.96.62.06  
FREDON 17 05 46 50 26 86

*Si vous souhaitez être référencé sur cette page ou sur le site internet de la commune, il vous suffit de faire la demande en mairie en fournissant vos nom, qualité, numéro de téléphone et adresse mail. En cas de changement de situation ou cessation d'activité, merci d'en informer la mairie.*